

Haute-Sorne

Assemblée de la Bourgeoisie de Glovelier

Mercredi 8 novembre 2017, à 20 heures, à la halle polyvalente, salle 1, 1^{er} étage

Ordre du jour :

1. Désignation du président de l'assemblée.
2. PV de l'assemblée bourgeoise du 07.06.2017
3. En complément à la décision prise par l'assemblée bourgeoise du 17 février 2016 concernant le feuillet d'immeuble no 2084 du ban de Glovelier, plan spécial « Les Montates II » :
 - a) approuver le projet de remembrement de gré à gré de terrains à bâtir dans le périmètre du pan spécial « Les Montates II », incluant le transfert de propriété d'une surface d'environ 1890 m² à M. Jean Hertzeisen, Glovelier ;
 - b) vente d'une portion de terrain d'environ 4397 m² à Tabourat Electricité SA, Bassecourt
 - c) vente d'une surface d'environ 1190 m² au bureau Rolf Eschmann SA, Courrendlin ;
 - d) fixer les conditions de vente et donner compétence au Conseil communal pour la signature des actes administratifs et notariés y relatifs.
4. Divers et imprévu

Remarque :

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 07.06.2017 peut être consulté au secrétariat communal, pendant les heures des bureaux et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.